

Les nouvelles tendances du

MARCHÉ DE L'ART

Les ventes aux enchères
en France et à l'international



EXTRAITS

Version complète
disponible en
librairie et sur
BeauxArts.com

2022, année de consolidation
du marché

L'essor des ventes de gré à gré

Les nouvelles places
fortes asiatiques



EUNOMART



Votre allié face
aux obligations
légalés du marché
de l'art

Réalisé spécifiquement pour les
professionnels de l'art, notre logiciel
permet d'analyser des risques
qui portent sur leur activité.

100% conforme aux mesures de
vigilance imposées par la 5e directive de
lutte contre le blanchiment
de capitaux et le financement du
terrorisme (LCB-FT).

Laissez-vous guider
et concentrez-vous
uniquement sur votre
cœur de métier.



Partenaire officiel du

SYMEV
SYNDICAT NATIONAL DES MARCHÉS DE VENTES VOLONTAIRES

LES VENTES AUX ENCHÈRES 2022 • Editorial



Comment qualifier 2022 ? Une année de consolidation et de transition, sans doute.

Par Henri PAUL, président du Conseil des ventes volontaires

Après une année exceptionnelle, comme le fut 2021, comment qualifier 2022 ? Une année de consolidation et de transition, sans doute. Consolidation des acteurs du marché d'abord. Peu de surprises : la Chine, touchée par la Covid-19, régresse, les États-Unis explosent, la Grande-Bretagne et la France tiennent bien leur rang. L'Asie voit poindre des collectionneurs un peu partout : Séoul, Taïpei, Singapour, par exemple. Les principaux acteurs tirent bien leur épingle du jeu, et Christie's réussit une excellente année. Les maisons de ventes françaises arrivent à placer l'une d'entre elles, Artcurial, parmi les vingt premières mondiales, et l'ensemble des opérateurs français, y compris ceux de taille plus modeste, présentent de bons résultats, voire de très bons résultats dans le domaine des objets d'art et de collection. Les pages qui suivent, grâce à la collaboration que j'ai commencée en 2020 avec BeauxArts, que je tiens à remercier, donnent aux lecteurs – qui sont aussi des amateurs – une image fidèle d'un marché encore en progression. Nous avons eu le souci à la fois d'éclairer tous ses segments (y compris les NFT qui ne tiennent pas encore leurs promesses), en les illustrant d'une belle iconographie, et d'attirer l'attention, grâce aux « focus », sur les tendances d'aujourd'hui : féminisation d'une profession dynamique qui sait évoluer, progression des ventes numériques, internationalisation, arrivée de nouveaux collectionneurs et de jeunes acheteurs, intérêt pour la joaillerie et les vins, par exemple. L'image qui ressort de cet imposant cahier est celle d'un marché diversifié, mais aussi concentré au plan français et mondial. Georgina Adam nous alerte : le marché de l'art mondial est tiré par des très grandes ventes et les prix des œuvres mémorables s'envolent, cela va-t-il pouvoir durer ? La place de Londres n'a finalement pas souffert du Brexit et les États-Unis assoient leur domination. Comment vont réagir les nouveaux collectionneurs, amateurs de « peinture fraîche » ? Année de transition, donc. En France, les ventes de gré à gré progressent, montrant une nouvelle face des maisons de ventes. Les questions de provenance, à coups de scandales et de rapports (Giacomotto, Martinez), prennent de plus en plus de place dans le marché de l'art, et les opérateurs sont poussés à approfondir leurs diligences, sans pouvoir se réfugier derrière la vieille règle selon laquelle « possession vaut titre ». Nous avons voulu, dans cette période, donner la parole aux professionnels, car ce sont eux qui font vivre le marché et s'y adaptent résolument. Ils en sont la preuve rassurante. Année de transition, enfin : ceci est le dernier rapport que le Conseil des ventes, remplacé par le Conseil des maisons de vente, livre au public. Ce n'est cependant pas le bilan de ce régulateur, bientôt transformé puisqu'y siégeront, pour plus de la moitié des conseillers, des professionnels élus. J'espère que ce travail considérable et documenté intéressera ses lecteurs et sera poursuivi par nos successeurs auxquels je souhaite bonne chance.

Du Conseil des ventes volontaires au Conseil des maisons de vente

2022 aura été la dernière année pleine du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV) tel qu'institué par la loi du 10 juillet 2000 modifiée en 2011.

Les membres du Conseil des ventes au 31 décembre 2022

Henri PAUL Président
Cyril BARTHALOIS, Geneviève BAUME,
Françoise BENHAMOU, Laurence FRANCESCHINI,
Édouard de LAMAZE, Sylvie MAUNAND,
Christian PERS *, Dominique RIBEYRE,
Dominique SOINNE, Cécile VERDIER

Membres suppléants

Bernard CHAUVET, Dominique CHELLE, Sophie CRAS,
Éric GISSLER, Isabelle LATOURNARIE-WILLEMS,
Antoinette LENORMAND-ROMAIN, Sylvie MENOTTI,
Yves WETTERWALD

Commissaire du Gouvernement : Yves Micolet

2023 est quant à elle une année de transition entre le Conseil des ventes et le Conseil des maisons de vente dont les membres représentants les professionnels sont élus le 29 juin.

La loi n° 2022-267 du 28 février 2022 visant à moderniser la régulation du marché de l'art a en effet institué le Conseil des maisons de vente qui succède ainsi au Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques. Le Conseil des maisons de vente est l'autorité de régulation du marché des ventes aux enchères publiques. C'est un établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale, composé de onze membres : six professionnels en activité élus, dont la moitié en Île-de-France et la moitié hors Île-de-France, et cinq personnes qualifiées nommées par les ministres de la Justice, de l'Économie et de la Culture. Son président est nommé par le garde des Sceaux. Le mandat de quatre ans des onze nouveaux membres débute au second semestre 2023.

Le Conseil des maisons de vente a notamment pour missions :

- D'enregistrer les déclarations des opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (OVV) et celles des ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'États parties à l'accord

sur l'Espace économique européen qui exercent de manière occasionnelle une activité de ventes volontaires en France sous le régime de la libre prestation de services.

- De sanctionner le non-respect par les opérateurs de ventes volontaires et les commissaires-priseurs de leurs obligations légales, réglementaires ou bien professionnelles. Les sanctions sont désormais prononcées par la Commission des sanctions, composée, hors du Conseil, d'un membre de la Cour de cassation, d'un membre du Conseil d'État et d'un professionnel ayant cessé d'exercer depuis plus de cinq ans. Aux sanctions classiques s'ajoute désormais la possibilité de prononcer des sanctions pécuniaires à l'encontre de l'opérateur ou du commissaire-priseur, en lieu et place de la sanction d'interdiction d'exercice. Ce pouvoir disciplinaire coexiste avec le pouvoir du président du Conseil de suspension dans l'urgence et à titre conservatoire de l'activité de ventes volontaires ou de direction des ventes pour une durée ne pouvant excéder un mois, le cas échéant prolongée. Les décisions de la Commission des sanctions et du président du Conseil sont susceptibles de recours devant la cour d'appel de Paris.

- D'identifier les bonnes pratiques et de promouvoir la qualité des services.
- De soutenir et de promouvoir l'activité de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, par des actions répondant à l'intérêt collectif de la profession.
- D'observer l'économie des enchères.
- D'élaborer un recueil des obligations déontologiques des opérateurs.
- D'informer les professionnels et le public sur la réglementation applicable.
- D'assurer la formation continue et l'organisation de la formation professionnelle des futurs commissaires-priseurs en vue de l'obtention de la qualification requise pour diriger les ventes. Après un examen d'accès, la formation comporte des enseignements théoriques et pratiques sanctionnés par un certificat d'aptitude.

Le budget du Conseil des ventes, inférieur à 2 millions d'euros (hors actions de formation), est assuré par les cotisations professionnelles acquittées par les opérateurs de ventes sur le montant des honoraires bruts perçus (0,20 %).

Les comptes du Conseil sont soumis au contrôle de la Cour des comptes.

Sommaire

France

- 6 **LES CHIFFRES CLÉS DE 2022**
- 9 **I. PHYSIONOMIE DU MARCHÉ FRANÇAIS**
- 10 Consolidation du marché des enchères
- 12 Évolution du montant des ventes
- 14 **FOCUS** La recherche de provenance, impensé du monde de l'art
- 19 Présentation géographique du marché
- 20 Classement 2022 des maisons de ventes volontaires
- 21 Ouverture internationale du marché français
- 21 Ventes de gré à gré
- 22 Ventes de biens neufs
- 22 Ventes aux enchères caritatives
- 23 **FOCUS** Les ventes de gré à gré : opération séduction

- 29 **II. LES VENTES NUMÉRIQUES**
- 31 Des ventes électroniques au beau fixe
- 31 Répartition par canal
- 32 Répartition par secteur
- 34 **FOCUS** Les jeunes acheteurs cassent les codes

- 39 **III. LE SECTEUR ART & OBJETS DE COLLECTION**
- 40 Évolution du montant des ventes
- 44 **FOCUS** Commissaire-priseur, la féminisation de la profession se poursuit
- 49 Art & Antiquités
- 55 **FOCUS** Reconstituer les collections historiques : au cœur du dialogue entre marché et institutions
- 59 Objets de collection
- 62 **FOCUS** L'automobile roule des mécaniques au musée
- 66 Joaillerie & Orfèvrerie
- 68 Vins & Alcools
- 70 Ventes courantes
- 71 **FOCUS** Les ventes de biens incorporels, un relais de croissance ?

- 77 **IV. VÉHICULES D'OCCASION & MATÉRIEL INDUSTRIEL**
- 78 Évolution du montant des ventes
- 79 Véhicules d'occasion
- 80 Matériel industriel
- 81 Classement

- 83 **V. LE SECTEUR CHEVAUX**
- 84 Évolution du montant des ventes
- 86 Caractéristiques du secteur
- 86 Ouverture internationale du marché français

International

- 88 **LES CHIFFRES CLÉS DE 2022**
- 90 L'évolution du marché mondial des enchères en 2022
- 93 **I. PHYSIONOMIE DU MARCHÉ MONDIAL DES VENTES AUX ENCHÈRES EN ART & OBJETS DE COLLECTION**
- 94 Évolution du marché mondial
- 95 Analyse du marché par zones géographiques
- 97 **NOUVELLE!** Combines, fraudes et petits arrangements : quand le marché de l'art déraile | La peau de chagrin de Benoît Pourdieu
- 102 Zoom sur... Évolution des principaux pays
- 114 **FOCUS** L'émergence de nouvelles places fortes sur le marché de l'art asiatique

- 119 **II. ANALYSE DU MARCHÉ PAR MAISON DE VENTES**
- 120 Classement des 20 premières maisons mondiales
- 125 **FOCUS** La garantie de prix d'adjudication minimal, levier financier des enchères

Conclusion

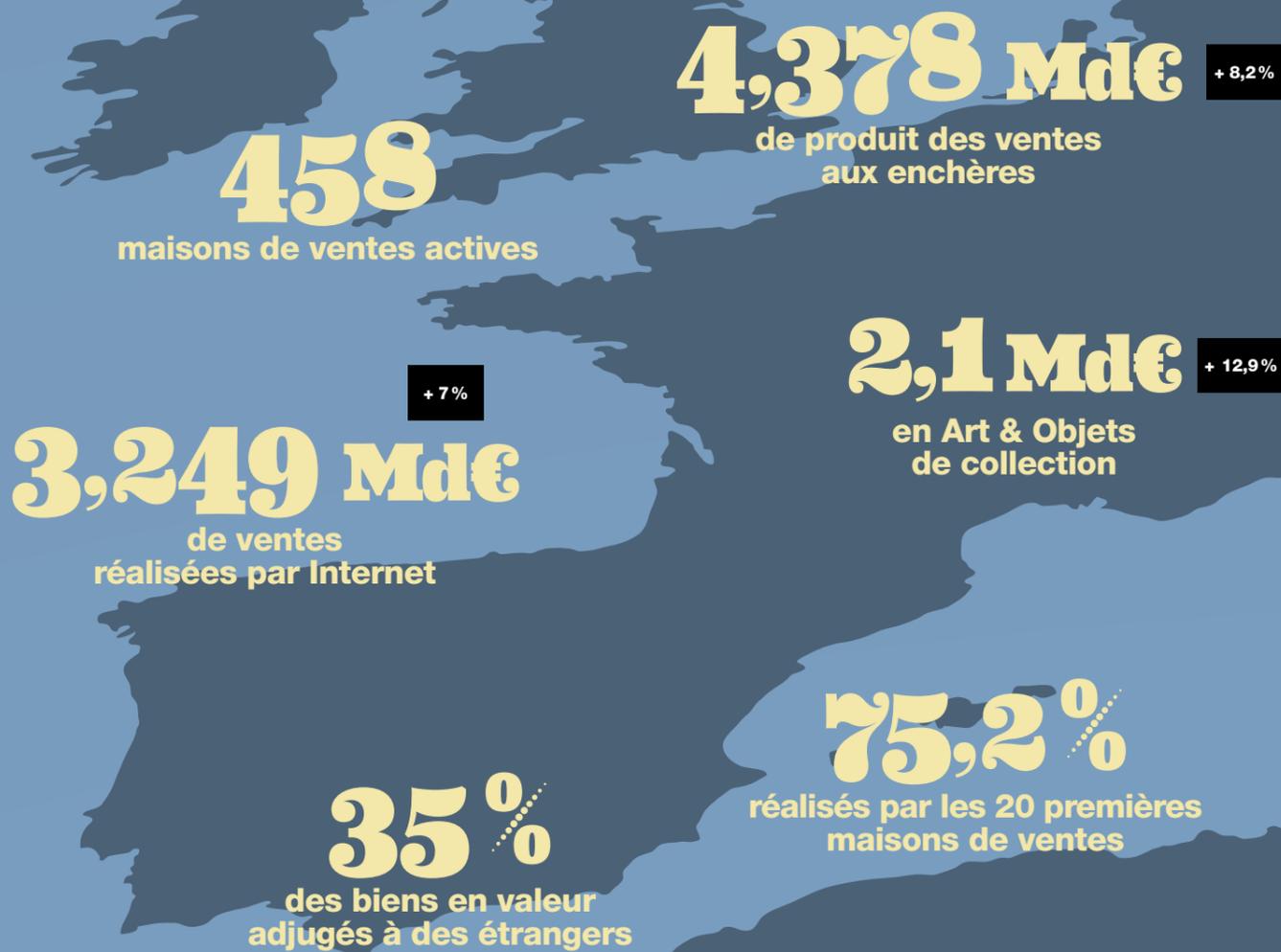
- 130 SYNTHÈSE
- 134 LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE
- 136 GLOSSAIRE DES VENTES AUX ENCHÈRES
- 137 LISTE DES MAISONS DE VENTES CRÉÉES EN 2022

Le Conseil des ventes adresse ses remerciements aux opérateurs de ventes volontaires pour leur collaboration. Il remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bilan des ventes aux enchères 2022. Pour le cas où le lecteur découvrirait une erreur ou une mention inexacte, nous le remercions de bien vouloir nous en excuser et de nous la signaler.

Henri PAUL, directeur de la publication

France

Les chiffres clés de 2022



Évolution du montant des ventes 2022 consolide le boom de 2021

Si 2021 a atteint un record d'adjudications de 4,05Md€ (tous secteurs confondus), effaçant dans un enthousiasme général les baisses dues à la pandémie en 2020, l'année 2022 consolide cette formidable ascension avec un montant de ventes atteignant 4,4Md€, soit une hausse de 8,2%, due à des enchères exceptionnelles et à un ruissellement de records malgré un contexte socio-économique incertain. Une deuxième année consécutive hors-norme donc, établissant un gain de plus d'1Md€ (soit près de 29,7%) par rapport à 2019 – année de référence d'avant-Covid – et couronnant une progression moyenne de 6,8% du marché français depuis 10 ans. Il faut préciser que cette évolution est également due au boom des enchères par voie électronique qui représentent 3,2Md€ en 2022 soit 74% du montant total des ventes aux enchères (+7% par rapport à 2021 et +62% par rapport à 2019, année où elles ne représentaient que 34% du marché global). Le montant des ventes en direct (dites *live*) passe pour la première fois la barre des 2Md€ et celui des ventes dématérialisées (dites «online») atteint 1,1Md€. Les deux secteurs champions dans ces pratiques sont Véhicules d'occasion & Matériel industriel, qui apporte la plus grande part du montant de ventes électroniques avec 1,7Md€ (soit 53%), et Art & Objets de collection avec 1,5Md€ (47%) (voir graphique p. 33).

«Art & Objets de collection» passe leader du marché

Le secteur Art & Objets de collection prend 48% de parts de marché (contre 46% en 2021), devant Véhicules d'occasion & Matériel industriel avec 46% (-2 points par rapport à 2021). Le secteur Chevaux, quant à lui, gagne 1 point et représente 6% du montant total des adjudications. Sur l'ensemble des maisons de ventes, cependant, les croissances record de 2021 ne sont plus à l'ordre du jour, puisque seulement un peu plus de la moitié d'entre elles (59%) déclarent une hausse de leur activité (loin derrière les 79% de 2021 et même les 64% de 2019). Les plus petites (-de 2M€ de chiffre d'affaires) profitent moins que les autres de la poursuite de l'embellie puisque seulement 48% d'entre elles déclarent un chiffre d'affaires en hausse (contre 71% en 2021 et 58% en 2019), tandis que la majorité des grosses maisons de ventes (74% des maisons entre 2M€ et 5M€ et 65% des maisons à +de 5M€), malgré un tassement, maintiennent une croissance avoisinant la situation pré-pandémique. À noter que sur les 8 maisons du secteur Chevaux, une seule connaît une baisse de son montant de ventes.

Des sous-secteurs de plus en plus dynamiques

Avec un total de ventes à 2,1Md€ (en hausse de 73,9% par rapport à 2020 et de 34,9% par rapport à 2019), le secteur Art & Objets de collection affiche une belle crois-

Manufacture de Sèvres Veilleuse ou brûle-parfum en trois parties

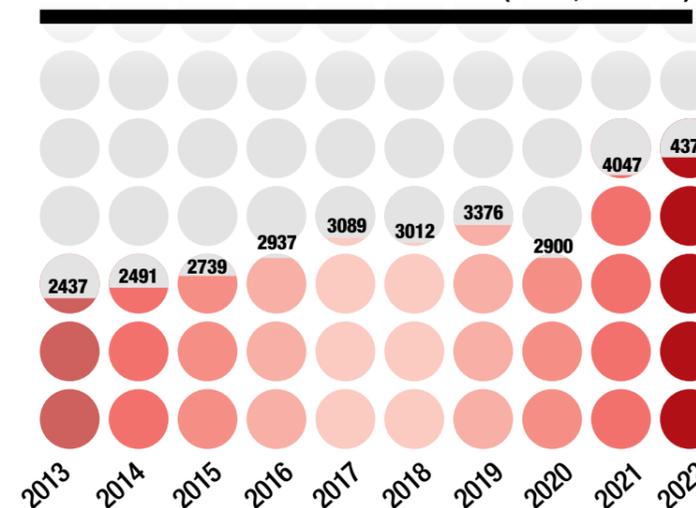
1760, porcelaine tendre, 23,5 cm. Marque au revers des LL entrelacés et lettre-date G, marque du peintre Jean-Louis Morin (actif 1754-1787).

800 000 €
Adjugée le 6 juillet 2022 par Fraysse et Associés.



sance de 12,9%, (toutefois moindre qu'en 2021 où elle signalait une hausse de 54,1% par rapport à 2020) notamment grâce à la dispersion de grandes collections privées de haute qualité. Avec 6553 ventes réalisées dans ce secteur, le montant moyen d'une vente s'établit à 320 000 €, en légère baisse par rapport à 2021 (349 000 €), mais plus élevé que les années précédentes. Cette évolution s'explique aussi par le dynamisme de plusieurs de ses sous-secteurs: Art & Antiquités, en progression de 7,4% avec 1,3Md€ (au sein duquel le segment Mobilier & Objets d'art anciens grimpe de 80% pour atteindre 223M€, et le segment Dessins qui double sa performance avec 37M€); Vins & Alcools en forte progression avec 112M€ (+48,7%); et Joaillerie & Orfèvrerie, avec 243M€ (+25,9%). Juste derrière, avec 2Md€, le secteur Véhicules d'occasion & Matériel industriel progresse de 2%, passant la barre historique des 2Md€, avec notamment une belle croissance du sous-secteur Matériel industriel à +15,3%, tandis que celui des Véhicules d'occasion reste stable. Ce sont au total 14138 ventes aux enchères qui ont été réalisées en 2022, les quatre leaders du secteur (Alcoba Auction, BCAuto Enchères, VPauto, Enchères VO) cumulant 1,5Md€. Le secteur Chevaux progresse, quant à lui, le plus fortement (+24,8%), cumulant 262M€, d'autant que les ventes «online» et «live» commencent à décoller dans cette catégorie. Dans l'ensemble, ces évolutions contrastées selon les secteurs confirment une tendance haussière globale (+29,7% depuis 2019). ■

Évolution du montant des ventes sur 10 ans (en M€, hors frais)



Présentation géographique du marché Une croissance générale qui masque des disparités

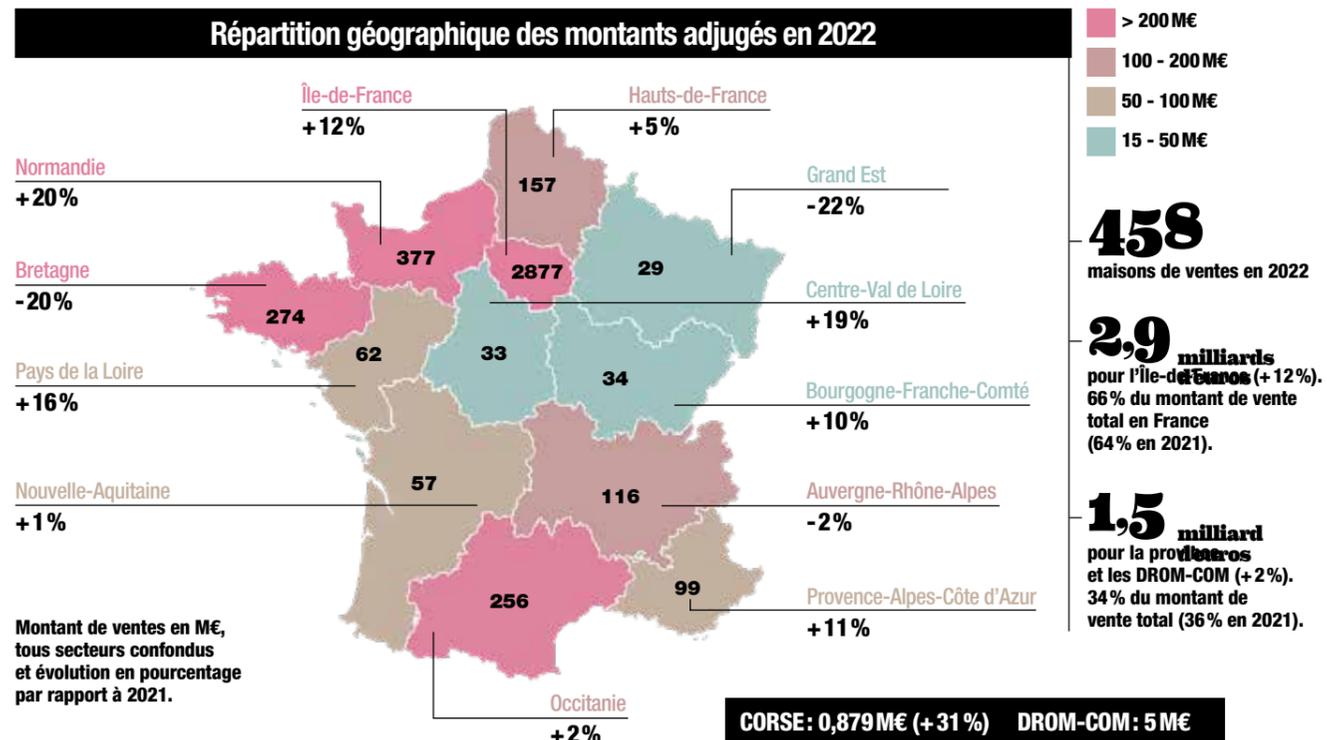
Si la région Île-de-France conforte sa place de leader, la progression moyenne de la province masque toutefois des disparités. Deux grandes régions connaissent, par exemple, une forte croissance de leurs montants d'adjudication : la Normandie, qui atteint 377 M€ (+20%) notamment grâce à la maison de ventes Arqana, en hausse de 43%; le Centre-Val de Loire avec 33 M€ (+19%) encouragé par 3 maisons de ventes - Daguerre Val de Loire, Pousse-Cornet et Hôtel des Ventes Giraudeau - qui gagnent 1 M€ par rapport à 2021; et les Pays de la Loire avec 62 M€ (+16%). Dans une moindre mesure, on observe aussi la progression de la Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 99 M€ (+11%) et de la Bourgogne-Franche-Comté avec 34 M€ (+10%). A contrario, la région Grand Est, qui avait connu la plus forte croissance en 2021 (+84%) - due en grande partie à la vente exceptionnelle du *Philosophe lisant* de Jean-Honoré Fragonard, adjudgé 7 686 000 € par la maison de ventes Enchères Champagne le 26 juin 2021 - retrouve un niveau normal

en 2022 à 29 M€, soit une perte de 8 M€ (-22%). De la même manière, la Bretagne, pourtant l'une des régions les plus solides, chute de 20%, tombant à 274 M€ (contre 340 M€ en 2021) à la suite de la baisse du chiffre d'affaires de VPauto. À l'instar de 2021, les quatre grandes régions concentrant les montants d'adjudications les plus élevés sont l'Île-de-France



(2,9 Md€), la Normandie (377 M€), la Bretagne (274 M€) et l'Occitanie (256 M€), la Normandie passant devant la Bretagne. Ce quatuor de tête représente 87% des ventes du territoire, les autres régions apportant moins de 5%, parmi lesquelles seules les Hauts-de-France (grâce à 70% de ses ventes issues du secteur Véhicules d'occasion & Matériel industriel) et Auvergne-Rhône-Alpes dépassent la barre des 100 M€ annuelle. Il est à noter l'incursion significative de l'Outre-Mer sur la cartographie des maisons de ventes : si, jusqu'ici, seule la Martinique comptait sur son territoire un opérateur de ventes volontaires, ce sont 4 créations qu'il faut mettre au crédit de l'année 2022 (à la Réunion et en Guyane) portant le montant des ventes aux enchères à 5 M€ (uniquement issues du secteur Véhicules d'occasion & Matériel industriel). ■

École française
Portrait d'un flûtiste dans son cabinet de travail
Vers 1730, huile sur toile, 80 x 64 cm.
230 000 €
Adjudgé le 6 mai 2022 par Maison R&C.



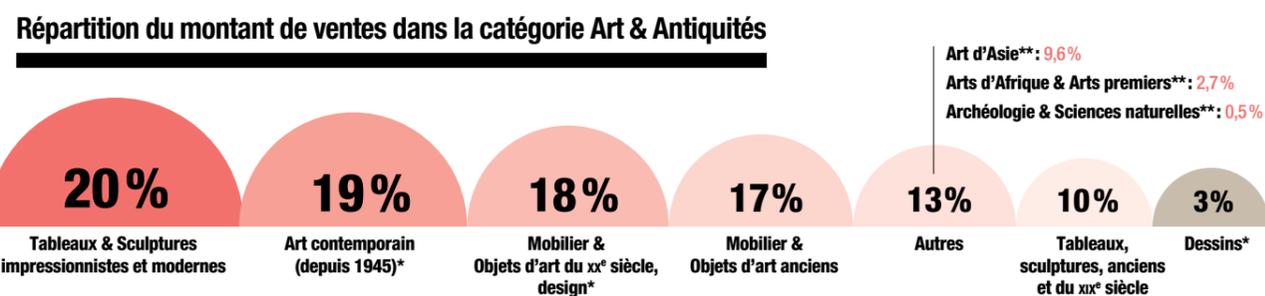
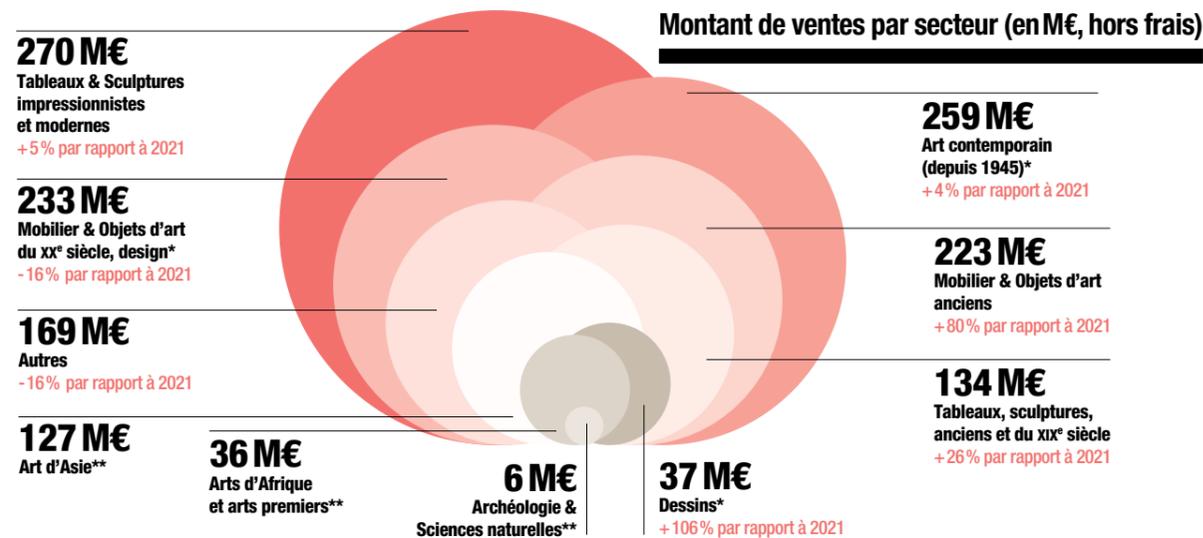
Art & Antiquités La manne des collections privées

Principal segment du secteur Art & Objets de collection, le sous-secteur Art & Antiquités illustre la vitalité du marché, qui malgré les aléas de la Covid-19 ne faiblit pas. Son record historique de 1,3 Md€ (+7% par rapport à 2021 et +32% par rapport à 2019) s'explique entre autres par la vente en 2022 de collections majeures, qui ont braqué tous les projecteurs sur Paris et quelque peu rebattu les cartes du secteur. Car si New York reste toujours au firmament, la capitale française s'est bravement défendue. Alors qu'en 2021, le premier volet de la collection Dorothee Lalanne avait placé le sous-secteur de Mobilier & Objets d'art du XX^e siècle pour la première fois en tête de classement, cette année, les ventes des collections de Hubert de Givenchy et de Jacqueline Matisse-Monnier, très riches en art impressionniste, moderne et

contemporain, ont fait remonter la catégorie Tableaux & Sculptures impressionnistes et modernes au premier rang (270 M€, +5% par rapport à 2021) et l'Art contemporain au deuxième (259 M€, +4%), tandis que la vente de l'Hôtel Lambert, riche en mobilier et objets d'art anciens a permis à cette catégorie de connaître une progression historique de 80%. De même, la catégorie Dessins a fait un bond de +106%, dû principalement à l'exceptionnelle vente d'une œuvre de Michel-Ange chez Christie's. Avec 37 M€ de montant de ventes total, elle représente désormais 3% du marché, contre 1% l'an passé. Le segment Tableaux, sculptures, anciens et du XIX^e siècle se porte également très bien, avec +26%, grâce notamment à la vente record d'une toile de Jean-Siméon Chardin chez Artcurial. ■



Vase impérial en porcelaine de la famille rose
Dynastie Qing, Chine, époque Jiaqing (1796-1820), h. 74 cm.
2 M€
Adjudgé le 18 septembre 2022 par Daguerre OV.



Commissaire-priseur, la féminisation de la profession se poursuit

Créatives, déterminées... Les femmes commissaires-priseurs, depuis la loi de 1924 les autorisant à exercer la profession, ont dû lutter contre une vision patriarcale du métier et innover dans leur approche, au point d'attirer de plus en plus de consœurs. En 2022, elles représentaient même 60 % des diplômés. La proportion hommes-femmes finira-t-elle par s'inverser ?

MARIE-ÉMILIE FOURNEAUX

Sur les 709 commissaires-priseurs habilités en France au 28 décembre 2022, 245 étaient des femmes, soit 34,6%. Vingt ans auparavant, elles étaient presque trois fois moins, soit 12,5% sur les 438 commissaires-priseurs habilités. À l'instar de l'ensemble des professions juridiques, le métier se féminise donc, comme le montre chaque année la part des jeunes diplômés commissaires-priseurs. En 2022, sur les 32 lauréats, les femmes représentaient 60% des diplômés. Si la proportion hommes-femmes tend donc à s'inverser, le phénomène résulte néanmoins d'une lente évolution. Bien que la loi ouvrant la profession aux femmes ait été promulguée le 20 avril 1924, la toute première femme commissaire-priseur, Paule Godinot, ne fut nommée que quatre ans plus tard, à Chaumont, à la suite de son défunt mari. À Paris, Chantal Pescheteau-Badin, elle-même fille et petite-fille de commissaire-priseur, fut la première nommée, en 1977 seulement, la capitale accusant étonnamment un retard d'un demi-siècle vis-à-vis de la province. Un écart aujourd'hui largement rattrapé puisque sur 245 femmes commissaires-priseurs, 46,1% travaillent actuellement à Paris et en Île-de-France, contre 53,9% dans le reste de la France. « Les aspirantes commissaires-priseurs s'inscrivaient à l'époque en province pour ne pas être retoquées, nous confie Chan-

tal Pescheteau-Badin. Quand j'ai présenté mon dossier à Paris, il a été refusé une première fois. » Heureuse d'avoir ouvert la voie, sans en faire un combat féministe, elle tape sa première vente en 1977 devant un parterre de journalistes. « Si les femmes étaient peu admises, c'était en raison de la responsabilité. À l'époque, les commissaires-priseurs étaient responsables, sur leurs biens personnels, des dettes des confrères. Or peu de femmes étaient financièrement indépendantes. » S'il faut bel et bien acheter une charge pour devenir commissaire-priseur, aucune condition de diplôme n'est imposée aux candidats jusqu'en 1973. Un stage de trois ans est en revanche demandé. Puis, jusqu'en 1987, une simple capacité en droit suffit, avant que l'histoire de l'art vienne compléter la formation universitaire. Là encore, Chantal Pescheteau-Badin est précurseur: « J'ai tenu à avoir les deux diplômes. On ne pouvait donc pas m'opposer une supposée méconnaissance en matière d'art. À ma nomination, je n'ai plus eu d'entrave. Ce statut d'officier ministériel était tout à fait protecteur pour moi. » Elle qui, dans l'enfance, s'est émerveillée devant les bijoux de Mistinguett que son père a vendus, a innové également par ses ventes thématiques et sa sensibilité. « J'ai été plus bienveillante à l'égard des clients, loin du fossé hiérarchique qui pouvait exister », confie celle qui a trouvé en son troisième fils, Brice Badin, un digne successeur. Le sens de l'écoute est d'ailleurs le point commun soulevé par toutes les femmes commissaires-priseurs ici interrogées.

Dans l'aventure en duo

Ce sens de l'écoute a pris un caractère décisif pour Pauline Maringe et Géraldine Martres, fondatrices en 2018 de la maison de ventes toulousaine Artpaugée, dans la découverte d'une œuvre qui figure parmi les meilleures ventes mondiales en maîtres anciens de 2022. Lors d'un inventaire pour assurance, un propriétaire dévoile une pile de tableaux où Pauline Maringe détecte une rareté. Expertisé par le cabinet Turquin, le panneau de chêne peint s'avère être le pendant d'une œuvre conservée au Louvre Abu Dhabi. Estimé entre 600 000 et 800 000 euros, *l'Ange vêtu d'une tunique jaune tenant un encensoir*, exécuté en 1520 par Bernhard Strigel, a été acquis par ce même musée pour 3 472 000 euros frais compris, le 4 février 2022, un record mondial pour cet artiste doublé d'une forte visibilité pour Artpaugée!

En 2022, sur les 630 dirigeants, un quart sont des femmes s'étant parfois associées, telles que Catherine Allemand et Estelle

N'Guyen-Hong, chez Artus Enchères, toutes deux formées à l'évaluation et à la vente du matériel industriel. Parmi celles qui se sont lancées en duo l'an passé, Salomé Pirson et Marie-Laurence Tixier ont fondé Maurice Auction, du prénom de l'éminent commissaire-priseur Maurice Rheims. « Nous sommes persuadées qu'il y a une place pour des maisons de ventes indépendantes, plus petites et agiles. La digitalisation permet cette souplesse, le tout boosté par la place très importante qu'a repris Paris dans l'ère post-Brexit et post-Covid », explique Marie-Laurence Tixier qui, après avoir dirigé le département joaillerie de Christie's de 2008 à 2019, fut expert-référent pour les pierres de couleurs chez Cartier. « Cette expérience m'a ouvert des perspectives. J'ai adoré travailler pour cette vision "retail", du sourcing au client final. Le métier de commissaire-priseur me manquait toutefois. Avec Salomé, qui a fait HEC et que j'apprécie pour son regard 360, nous nous sommes lancées dans l'aventure. » Le duo a même dépassé ses prévisions pour cette première année, fort du soutien de collectionneuses. « Nous croyons beaucoup en la solidarité féminine. Nous nous consultons entre consœurs sur certains dossiers, avec Elsa Joly-Malhomme, par exemple », raconte Salomé Pirson qui participe, avec cette dernière, à l'émission *Affaire conclue* sur France 2. « Cette émission permet de rendre accessible un métier qui souffre encore de nombreux a priori. »

Le goût du challenge

Dans sa jeunesse, Elsa Joly-Malhomme pensait d'ailleurs cette profession inaccessible. Après des études en histoire de l'art et à HEC, elle rejoint la Fondation EDF, puis Christie's, dont elle devient directrice du département marketing de 1997 à 2003, l'année 2000 marquant la première vente en France de la maison anglo-saxonne. À l'issue de son troisième congé maternité, elle reprend ses études, réussit l'examen de commissaire-priseur, tout en conciliant un quatrième bébé avec sa formation. Aujourd'hui à la tête d'une famille de cinq enfants, elle a fondé en 2019 Ader Entreprises et Patrimoine, première maison de ventes dédiée aux entreprises et institutions, adossée à l'étude Ader Nordmann et Dominique. « Nous avons déjà fait 62 ventes depuis 2019, raconte-t-elle. Nous avons un produit de vente à 500 000 euros la première année. Nous avons atteint 5 millions en 2022 avec les ventes des deux tables de Jean Prouvé trouvées dans les sous-sols du Crous à Versailles, pour près de 4 millions, un record mondial. Nous valorisons ainsi un mobilier qui encombre les entreprises. L'argent gagné est la plupart du temps investi dans des projets solidaires. » En 2021, Elsa Joly-Malhomme a été récompensée pour son parcours par le prix Trajectoire-HEC au féminin. « L'audace est très importante pour moi. Il faut oser, ne pas se mettre de barrières mentales. Je pense aussi souvent à ma tante, Sylvie Joly, qui a été pionnière dans les one woman shows. Les enchères sont comme un théâtre. » Victoire Gineste, chez Christie's depuis 2011, parle aussi d'improvisation. « On ne connaît jamais à l'avance le script d'une vente », répond-elle à ceux déplorant que le dessin inédit de Michel-Ange, passé sous son marteau le 18 mai 2022, n'ait pas atteint les 30 millions. « Avec ses 23 162 000 euros, frais compris, c'est un record du monde pour un dessin de l'artiste. Il me semble que les esprits chagrins perdent un peu pied. Il n'y avait rien de comparable sur le marché », commente celle qui, à 38 ans, fut également chef de pro-



Katia Fagiano
Parc Enchères

jet et commissaire-priseur sur la vente de la collection d'Hubert de Givenchy. Elle est l'un des rares marteaux à n'avoir tapé que chez Christie's. « Vous vous y retrouvez très vite avec des enjeux financiers importants. Ils m'ont fait confiance en m'embauchant six mois après l'obtention de mon diplôme, et m'ont aidée à trouver mon propre style. Dès le début, j'ai considéré l'opportunité d'avancer plus vite dans une maison anglo-saxonne. »

Passionnées et passionnantes

À Rennes, Carole Jézéquel, commissaire-priseur depuis 2001, dirige aujourd'hui une équipe exclusivement féminine, qui comptait six collaboratrices en décembre 2022. Passionnée, elle explique: « Nous ne faisons pas qu'estimer et vendre, nous sommes aussi acteurs culturels d'une région. C'est pourquoi nous proposons chaque année des événements, comme Nature et Merveilles en février 2022 qui a accueilli 2 500 visiteurs en quatre jours. » À 25 ans, Eugénie Le Graët, l'une de ses stagiaires commissaire-priseur, aspire d'ailleurs à rester à Rennes. « S'intégrer dans un milieu culturel, auprès d'une clientèle, prend des années. Avec Carole, notre projet est de continuer ensemble le plus longtemps possible. » Carole Jézéquel confirme: « C'est long de se faire un nom. Eugénie vu déjà en rendez-vous seule et je sens que le marteau la démange! » L'engouement de Carole Jézéquel est communicatif, comme en témoigne également Chloë Collin, commissaire-priseur habilitée depuis 2021 chez FauveParis. « Je me baladais à Rennes lorsque j'ai vu maître Jézéquel orchestrer une vente dans son hôtel. J'ai eu une révélation ce jour-là. Cette profession alliait tout ce que j'aime: l'art, les objets, l'histoire, l'humain et le théâtre. » Cette ancienne du Conservatoire d'art dramatique de Bretagne et du Cours Florent communique, elle aussi, son amour du métier et sa fantaisie à travers son compte Instagram @lasaintglinglin qui a récemment dépassé les 12 000 followers. « Depuis que j'ai commencé ces vidéos sur le monde des enchères, plusieurs personnes m'ont remerciée de leur avoir fait franchir le pas. Je réponds aussi chaque jour à des étudiants au sujet de la formation de commissaire-priseur. Je suis vraiment ravie de donner envie de faire ce métier. » La relève est assurée. ■

International

Les chiffres clés de 2022

33,3 Md€
de produit des ventes aux enchères +7,3%

3114
maisons de ventes actives

19,182 Md€
réalisés par les 20 premières
maisons de ventes

Les 4 premières places
de marché



États-Unis
+38,4%
15,423 Md€



Chine
-45,3%
5,380 Md€



Royaume-Uni
+19,1%
4,409 Md€



France
+12,9%
2,545 Md€

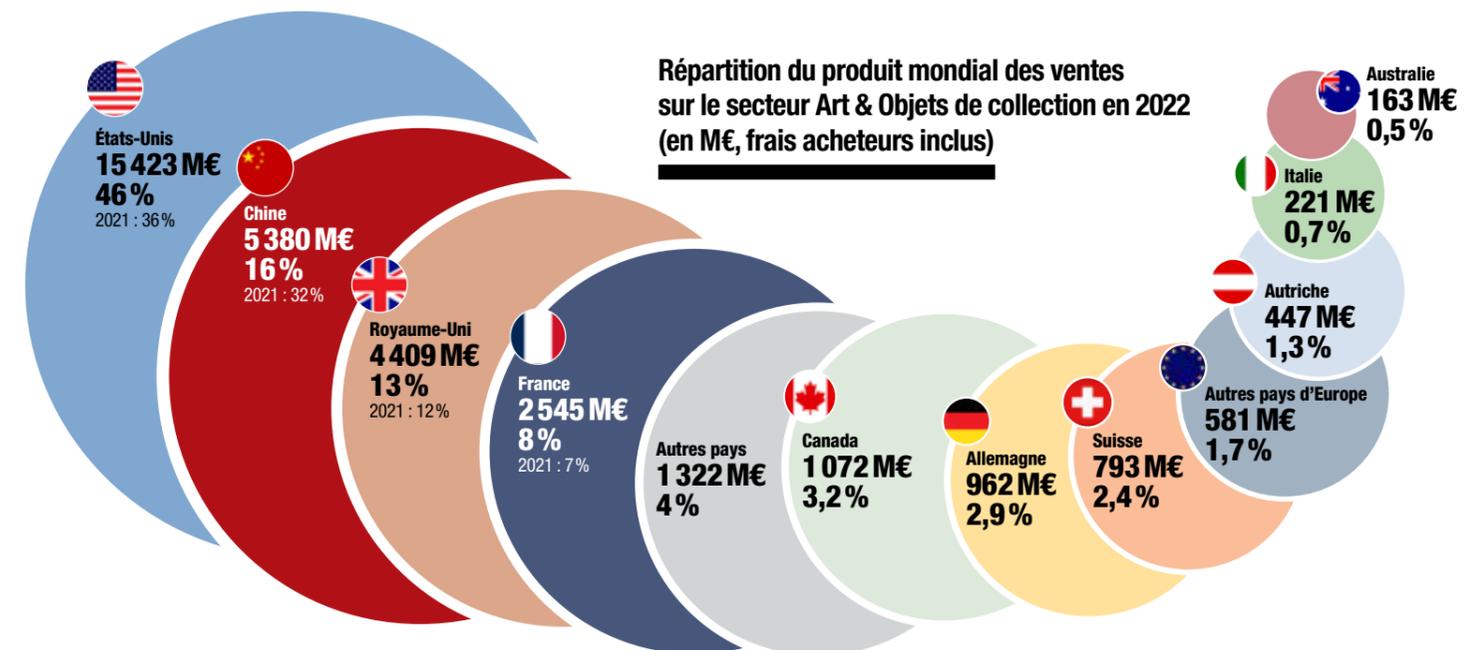
Montant et progression par rapport à 2021

Analyse du marché par zones géographiques Une situation mondiale très contrastée

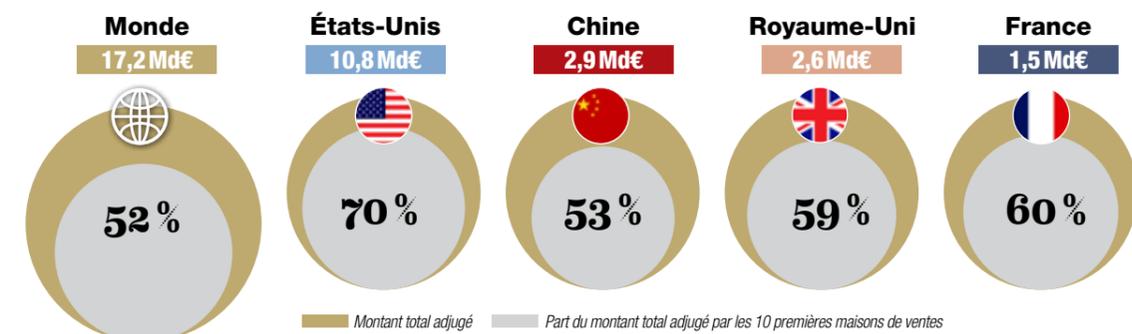
Deux pays, deux conjonctures. Alors que les États-Unis confortent leur position en tête du marché de l'art, la Chine perd brutalement 45% du montant de ses ventes annuelles. Cette forte distorsion entre les deux géants du marché mondial caractérise l'année 2022 : d'un côté, les États-Unis qui enregistrent une pluie de records millionnaires en salles de ventes ; de l'autre, les conséquences de la politique « zéro Covid » en Chine et de ses confinements qui ont entraîné un effondrement des ventes dans toutes les grandes maisons.

Et entre ces deux situations extrêmes, un marché qui évolue dans la « norme ». En 2022, le dynamisme du marché mondial est donc porté par les États-Unis qui occupent 46% de parts du marché avec un résultat de 15,4 Md€, soit une hausse de 38,4% par rapport à 2021. Plusieurs facteurs expliquent ce succès inédit : la place new-yorkaise a été sous le feu des projecteurs, notamment avec les ventes record de Christie's New York, qui a enregistré six adjudications dépassant les 100 millions de dollars, dont cinq pour la vente de la collection Paul G. Allen. À elle

seule, la maison représente 28% du montant total des ventes du pays. La croissance américaine est ainsi en grande partie portée par les ventes très haut de gamme des grands acteurs internationaux de « Fine Art » : le duopole Christie's/Sotheby's réalise cette année 45% des adjudications aux États-Unis. Alors que les États-Unis lui avaient ravi la première place en 2021, la Chine reste deuxième malgré une part mondiale qui s'effrite à 16% (contre 32% en 2021) pour atteindre un résultat de 5,4 Md€ (contre 11 Md€ l'an passé). Une situation



Montant total adjugé par les 10 premières maisons de ventes de chaque pays en 2022 et part dans le montant total du pays



L'évolution du marché mondial des enchères en 2022

GEORGINA ADAM

En 2022, le marché des ventes aux enchères s'est caractérisé par une situation nuancée: le marché a certes continué à croître, mais avec un rythme drastiquement ralenti. Une fois de plus, ce sont les États-Unis qui sont sortis grands vainqueurs, renforçant leur position dominante de premier marché de l'art et laissant loin derrière eux leurs plus proches rivaux, la Chine et le Royaume-Uni – qui maintiennent encore un écart significatif avec la France, solide 4^e. D'autre part, la structure du marché a changé, en ce sens que la croissance s'explique essentiellement par le développement du marché haut de gamme.

Avec 33,3Md€ de ventes en 2022, le marché mondial n'a progressé que de 7,3% après une reprise spectaculaire entre 2020 et 2021 (+51,3%). Les États-Unis, encore eux, ont pesé 46% des ventes en 2022, un bond impressionnant par rapport aux 36% de l'année précédente.

Toutefois, ces chiffres cachent une situation plus complexe. Certes, le secteur a légèrement progressé, mais si l'on met de côté les œuvres les plus chères, le reste du marché a stagné.

L'ampleur de la richesse dans le monde explique sans doute l'intérêt croissant porté aux œuvres les plus chères. Il y a dix ans [en 2013], selon Forbes, à l'échelle mondiale, 1426 milliardaires se partageaient un patrimoine de 5400 millions de dollars. En 2022, ils étaient 2668, pour un patrimoine estimé à 12700 millions de dollars. Ces milliardaires peuvent donc payer des sommes colossales pour acheter les œuvres les plus recherchées, mais leur intérêt se concentre sur un petit nombre d'artistes et d'œuvres «trophées», dont les prix grimpent selon la simple loi de l'offre et de la demande. Pour ce qui est du nombre de milliardaires, toujours selon Forbes, les **États-Unis** sont en tête du hit-parade, avec un chiffre de 735 environ. C'est donc à New York que se négocient les œuvres du haut de gamme: c'est en 2022 qu'y ont été vendus 41 des 50 lots les plus chers, dont le *Shot Sage Blue Marilyn* (1964) d'Andy Warhol, adjudé chez Christie's pour 195 M\$.

Cette tendance est renforcée par la financiarisation croissante de l'art, considéré, au sommet du marché, comme une catégorie d'actifs. De nombreux banquiers, conseillers et analystes accompagnent les acheteurs et, de plus en plus, les investisseurs. Les grandes maisons de ventes mais aussi de nombreuses sociétés spécialisées accordent des prêts sur les œuvres d'art, comme sur n'importe quel autre actif. Les services financiers de Sotheby's avancent même une partie du prix avant la vente. En outre, les ventes sont renforcées par des garanties, généralement accordées par des tiers (lire p. 125-129). Parfois, lors d'une vente du soir, plus de la moitié des œuvres sont déjà vendues grâce au système des garanties: les garants traitent donc les œuvres d'un point de vue essentiellement financier.

Un autre élément entre en jeu, il s'agit du «grand transfert de richesses», qui aura un impact fondamental sur la démographie et les finances. À leur décès, les «baby-boomers» – c'est-à-dire les personnes nées entre 1944 et 1964 – transmettent aux jeunes générations des sommes considérables en argent, en biens immobiliers et en œuvres d'art. Les chiffres invoqués varient énormément, mais ils se comptent en dizaines de milliers de milliards de dollars.

Les résultats des ventes aux enchères de l'année 2022 témoignent de cette tendance. Les ventes des successions de Paul G. Allen (qui a atteint le montant record de 1,5Md\$ chez Christie's New York en novembre 2022), de la milliardaire texane Anne Bass, du collectionneur impressionniste Edwin Cox et d'autres encore ont été des succès. Et cela continue: des œuvres provenant des successions des collectionneurs de Chicago, Dorothy et Alan Press, du magnat de l'édition S.I. Newhouse, du producteur de disques Mo Ostin et de bien d'autres ont récemment affronté le feu des enchères ou s'apprentent à le faire.

On le sait, le marché de l'art prospère grâce à l'offre, et beaucoup d'œuvres vont être mises en vente: des œuvres souvent recherchées, qui ne sont pas apparues sur le marché depuis longtemps et proviennent de collections réputées, ce qui est toujours un atout pour atteindre de bons prix. La seule question qui se pose est de savoir si ces œuvres ne seront finalement pas trop nombreuses pour que le marché puisse les gérer et que la jeune génération de collectionneurs puisse les absorber. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une source d'approvisionnement importante.

Une régression du marché chinois

Tous ces facteurs expliquent donc la force du marché américain, mais qu'en est-il des autres marchés? **Le marché chinois** a fortement régressé en 2022, avec des ventes qui n'ont atteint que 5,38Md€ et une part du marché mondial réduite de moitié, passée de 32% en 2021 à 16% en 2022. Il est certain que les longues et

sévères restrictions imposées par le pays en réponse à la pandémie de Covid-19 ont eu un impact majeur sur l'économie, touchée en outre par l'effondrement de l'immobilier. Selon la liste annuelle Hurun, la fortune des Chinois les plus riches a chuté de quelque 20% en 2022. De plus, en raison du confinement, les collectionneurs de Chine continentale n'ont pas pu se rendre à Hong Kong, par exemple, qui est la principale plaque tournante des ventes dans la région.

Le contexte général a eu des conséquences sur les ventes aux enchères, dont les résultats à Hong Kong ont été inférieurs à ceux de 2021. À titre d'exemple, la vente d'art contemporain de Sotheby's d'octobre 2022 a rapporté 62M\$US, soit une baisse par rapport à 2021, où l'on avait atteint les 74,7M\$.

La baisse s'est poursuivie à l'automne, avec une chute de 38% des résultats pour la peinture à l'huile et pour l'art moderne et contemporain dans les grandes maisons de ventes aux enchères, mais le marché a néanmoins connu deux évolutions intéressantes. Tout d'abord, depuis quelques années, les ventes de Hong Kong accordent une plus grande place aux artistes internationaux, comme Picasso, Monet, Kandinsky, Basquiat, Joan Mitchell, Roy Lichtenstein et d'autres. Les artistes asiatiques et chinois tels que Zao Wou-Ki, Chu Teh-Chun, Sanyu, ou les peintres contemporains comme Yayoi Kusama, Yoshitomo Nara ne dominent plus les catalogues. Les maisons de ventes ont ainsi pu élargir leur offre en Asie et disposer d'un nouveau débouché pour les artistes occidentaux, ce qui a permis de diversifier les ventes et d'attirer de nouveaux collectionneurs. Ensuite, on observe un extraordinaire regain d'intérêt pour la «peinture fraîche» ou pour des artistes ultra-contemporains comme Loie Hollowell ou Shara Hughes, de jeunes peintres qui «en jettent» et atteignent des prix mirobolants. Mus par un esprit de spéculation, de jeunes collectionneurs asiatiques sont apparemment à l'origine de certains prix élevés atteints au printemps 2022, mais ce marché semble s'être refroidi vers la fin de l'année.

Marchés européens: une relative stabilité

Pour ce qui est du **Royaume-Uni**, le pays a, en 2022, augmenté sa part de marché, passée à 13%, avec 4,4M€ pour les ventes aux enchères, ce qui le place en troisième position derrière la Chine.

En 2022, on a beaucoup parlé des conséquences négatives du Brexit: difficulté à exporter des œuvres, pape-rasserie exigée, problèmes rencontrés par les Européens pour importer des œuvres acquises au Royaume-Uni... Les choses ont-elles changé? La situation post-Brexit s'est-elle enfin stabilisée? Il est difficile de se prononcer, même si, selon de nombreux acteurs du marché de l'art britannique, les complications du Brexit entravent encore les échanges. En tout cas, elles ont été la raison invoquée pour annuler au moins trois

foires d'art en Grande-Bretagne en 2022. La situation est en réalité plus complexe, dans la mesure où, si le marché britannique a progressé de 19,1% sur la période considérée, cette reprise – bien que plus rapide qu'en Chine (où, nous l'avons vu, elle a été négative) ou en France – a été plus faible qu'aux États-Unis, au Canada, en Suisse, en Autriche et en Australie.

Londres reste cependant une plaque tournante importante pour Christie's, Sotheby's, Phillips et d'autres maisons de ventes aux enchères; les trois premières réalisent à elles seules environ 60% de leurs ventes européennes dans la capitale britannique.

Comme indiqué plus haut, d'autres pays européens se sont bien redressés, notamment **l'Autriche** (+27,6%), **la Suisse** (+23,7%) et **l'Allemagne** (+8,5%), mais ils ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble du marché de l'art.

La rivalité entre Paris et Londres a également fait couler beaucoup d'encre, **la capitale française** étant censée remporter la bataille et devenir, après le Brexit, la

nouvelle plaque tournante du marché de l'art en Europe. La France a effectivement augmenté sa part du marché mondial, passée à 8% – contre 7% en 2021 –, mais elle ne s'est pas autant redressée que le Royaume-Uni, dont la croissance pour la même période a été de 19,1%, contre 12,9% pour la France.

Certes, des méga-marchands comme Hauser & Wirth ou David Zwirner se sont implantés à Paris; MCH, maison mère d'Art Basel, a inauguré en octobre sa première foire parisienne, Paris+, au Grand Palais Éphémère, avec un certain succès; et la maison Bonhams a renforcé sa présence en France en faisant l'acquisition de l'acteur français des enchères Cornette de Saint Cyr, se positionnant ainsi à la 12^e position dans le classement des maisons de ventes françaises en 2022. Paris a également renforcé son offre culturelle avec la Bourse du Commerce et l'Hôtel de la Marine, et le pays abrite l'homme et la femme les plus riches du monde (Bernard Arnault avec LVMH et Françoise Bettencourt Meyers avec L'Oréal), et de nombreux collectionneurs d'art, à l'instar de François Pinault. Enfin, avec la sortie du Royaume-Uni, Paris est de fait devenu le premier marché de l'Union Européenne, près de trois fois plus gros que son dauphin l'Allemagne (2,55M€ contre 0,96M€) – et donc la première porte d'entrée sur le marché commun. Il est donc probable que la capitale française continuera à gagner en importance, mais il faudra encore attendre un peu pour qu'elle prenne le relais de Londres, si tant est qu'elle y parvienne. ■

Une fois de plus, les États-Unis sont sortis grands vainqueurs, renforçant leur position dominante de premier marché de l'art, et laissant loin derrière eux leurs plus proches rivaux, la Chine et le Royaume-Uni.

Un marché des ventes aux enchères au beau fixe

RAFAEL PIC

La Covid-19 a-t-elle boosté le marché de l'art? On peut se le demander tant les performances du secteur sont spectaculaires depuis le coup de blues de 2020. Dès 2021, on s'en souvient, le total des ventes aux enchères volontaires en France avait dépassé le cap des 4 Md€, s'envolant par rapport aux seuils précédents, qui s'étaient situés autour de 3 Md€ de 2017 à 2019. On avait mis ce succès sur le compte de ventes en ligne arrivées à maturité sous la contrainte du confinement – plus de 90 % des opérateurs étant désormais outillés pour les mener à bien. Tout montre cependant – puisque 2022 a signé le retour à un régime de ventes classiques, qui s'est d'ailleurs accompagné d'un effondrement des NFT – que la tendance est plus profonde: la France s'approche désormais des 4,4 Md€.

Cette tendance n'est pas propre à notre pays. Si l'on s'en tient au segment Art & Objets de collection, le chiffre global pour le monde atteint un record historique en 2022, avec une valeur de 33 Md€, en hausse de 2 Md. Par rapport au creux de 2021, c'est un gain de 61 % ou 12 Md€. Le rebond ne s'est pas fait attendre! Tout pousse: aussi bien le nombre de maisons de ventes (17 ont été créées) que le nombre de ventes de prestige (de 21 909 à 24 581) ou encore le montant moyen adjugé par maison (de 10 à 10,70 M€, soit une progression de 7 %).

États-Unis et Chine: des progressions contraires

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les États-Unis qui mènent le peloton, ne faisant pas dans la demi-mesure, avec une progression de 38 % en 12 mois. Après être tombés à 32 % du montant mondial en 2020, ils sont remontés à 46 %, soit un peu plus de 15 Md€. New York a accueilli 74 des 100 plus belles ventes de l'année 2022...

Il y a certes une part d'explication dans un jeu de vases communicants: car tout aussi frappant est le plongeon de la Chine, qui paie cher sa politique «zéro Covid», qu'elle s'est acharnée à tenir seule

contre tous. Alors qu'elle était devenue la première place mondiale en 2020, coiffant d'une courte tête les États-Unis (35 % contre 32 %), elle a rétrogradé de manière spectaculaire, chutant à 16 % (5,4 Md€). Toutes les maisons locales ont connu un *annus horribilis*, à l'image de Poly International, passée en un an de 1,3 Md€ de transactions à 300 M€! Il y a fort à parier que ce coup de mou ne va pas durer: l'*auctioneer* vient d'annoncer en avril 2023 une politique internationale agressive, avec l'ouverture de bureaux de représentation à Londres et à Séoul, China Guardian lui emboitant le pas.

Le reste du monde ménage quelques surprises

Le Royaume-Uni, que l'on croyait sapé par le Brexit, réussit à accroître sa part dans le monde (de 12 à 13 %), affichant une meilleure progression que la France (+ 19 % contre + 13 %), laquelle poursuit tout de même sa marche en avant, grignotant un point de marché mondial pour représenter 8 % des transactions, et affichant 18 maisons dans les 100 premières, dont Artcurial à la 13^e place et Aguttes à la 29^e. Les autres pays ont des progressions contrastées, limitées à 8,5 % pour l'Allemagne, dépassant 20 % pour la Suisse et l'Autriche, qui comptent sur la bonne santé de leurs champions Antiquorum et Dorotheum. La vraie surprise est le Canada, qui bondit pour la première fois au-delà du milliard de transactions (+ 139 %), grâce au commerce florissant de RM Sotheby's dans les voitures de collection, qui a connu une illustration saisissante avec un coupé Mercedes propulsé à 135 M€... La poussée du Canada – ce dernier étant passé en 15 ans de la 15^e à la 5^e place mondiale – pourrait augurer d'autres tendances centripètes: l'Australie, mais aussi le Brésil, la Corée du Sud ou l'Inde, pour l'instant acteurs mineurs, montent en puissance.

Christie's et Sotheby's, toujours leaders

Si l'on ausculte les maisons de ventes dans le détail, la santé des deux leaders semble insolente. Christie's a connu une année mémorable, enchaînant les records: plus haut chiffre d'affaires jamais atteint (6,8 Md€, hors ventes privées, en forte hausse, qui atteignent 1,1 Md€), plus haut montant pour une seule vente (1,6 Md\$ pour la collection Paul G. Allen, qui supprime la vente Macklowe chez Sotheby's, autre résultat mémorable à 922 M€), plus haute enchère pour une œuvre du XX^e siècle (195 M\$ pour *Shot Sage Blue Marilyn* d'Andy Warhol). Sotheby's perd du terrain mais les deux maisons continuent de représenter 60 % de ce qu'engrangent les 20 premiers acteurs mondiaux. Une redistribution des cartes semble cependant en cours: Phillips rétrograde dans le classement tout en poursuivant son effort sur les ventes



Jean-Siméon Chardin
Le Panier de fraises des bois
Vers 1760, huile sur toile,
38 x 46 cm.

20,5 M€
Adjugée le 23 mars 2022
par Artcurial.

de prestige (dont l'une a, pour la première fois, dépassé les 200 M\$ avec un Basquiat à 85 M\$). Bonhams change de dimension à la suite du rachat en rafale de sociétés dont Cornette de Saint Cyr en France et passe la barre du milliard de dollars. Deux autres acteurs américains, encore peu connus en Europe, la talonnent: Heritage, qui a bâti son succès sur les ventes en ligne et des spécialités comme la numismatique et la BD, ainsi que Mecum, active dans les véhicules de collection, qui connaît une année fastueuse en doublant de taille.

France: le dynamisme se poursuit

Si la France fait bonne figure dans le secteur Art & Objets de collection (qui représente 48 % de son marché domestique de 4,4 Md€), elle se montre aussi dynamique dans les autres registres: Véhicules d'occasion & Matériel industriel (46 %), Chevaux (6 %). Si Christie's et Sotheby's accaparent les feux de l'actualité, elles ne sont en réalité que 3^e et 4^e en montant vendu (respectivement 403 et 307 M€), dépassées par les poids lourds du véhicule

d'occasion que sont Alcopa et BCAuto (537 et 527 M€) et talonnées par Arqana, spécialiste des chevaux, qui poursuit sur son élan (228 M€ en 2022 contre 182 M€ en 2021). Le nombre de maisons de ventes actives en France est passé de 416 en 2020 à 427 en 2021, puis 458 en 2022. C'est que le métier continue d'attirer. L'arrivée des commissaires de justice illustre le dynamisme du marché, mais aussi sa féminisation et son rajeunissement: 13 % des 711 commissaires-priseurs habilités ont moins de 35 ans. De bon augure pour une profession qui a su effectuer en peu de temps son *aggiornamento* et s'adapter aux changements technologiques. ■

Tout pousse: aussi bien le nombre de maisons de ventes que le nombre de ventes de prestige ou encore le montant moyen adjugé par maison.

Les temps forts de l’année 2022

RAFAEL PIC

Sauf indication, les montants annoncés sur cette page sont frais inclus.

20 janvier

NFT et ventes aux enchères

Rapport de la mission « NFT et ventes aux enchères » de Cyril Barthalois, membre du CVW avant le colloque sur le sujet à l’Institut de France le 1^{er} mars 2022.

16 février

La réforme de régulation du marché de l’art adoptée

La réforme de la régulation du marché de l’art, votée en première lecture à l’Assemblée le 23 octobre 2019, est adoptée après un dernier passage au Sénat. Elle ouvre la vente de biens incorporels, allège les formalités de la vente de gré à gré et crée une obligation de formation continue pour les commissaires-priseurs. Le CVW devient le Conseil des maisons de vente.

23 mars

Un Chardin bat des records

Le Panier de fraises des bois de Chardin est adjugé 20,50 M€ (24,40 M€ avec les frais) chez Artcurial à Paris, dépassant largement son estimation de 12-15 M€ et établissant un nouveau record pour un peintre français du XVIII^e siècle.

26 mars

Record pour un masque gabonais

Un masque fang du Gabon, modestement estimé 300 000 €, est adjugé pour 15 fois plus, à 4,20 M€ (5,25 M€ avec frais) à l’Hôtel des ventes de Montpellier, rééditant l’exploit de 2006 pour un masque de même famille de la collection Vérité.

5 mai

Une Mercedes en vedette

Une Mercedes 300 SLR Uhlenhaut Coupé de 1955, avec ses célèbres portes papillon, est vendue au siège de la firme à Stuttgart par RM Sotheby’s pour 135 M€. Ce résultat triple le précédent record de 2018 (une Ferrari 250 GTO de 1962 pour 45 M€, toujours chez RM Sotheby’s) et fait du bolide argenté un des 10 objets les plus chers de tous les temps aux enchères.

9 mai

Warhol détrône Picasso

Shot Sage Blue Marilyn d’Andy Warhol de 1964 s’envole à 195 M\$ chez Christie’s à New York lors de la vente Amman, établissant un nouveau record pour une œuvre d’art du xx^e siècle aux enchères, détrônant *Les Femmes d’Alger* de Picasso.

18 mai

La plus haute enchère pour un dessin de Michel-Ange

Un dessin de Michel-Ange, *Un homme nu*, redécouvert en 2019 chez les descendants du pianiste Alfred Cortot, atteint 23,30 M€ chez Christie’s à Paris, plus haute enchère pour l’artiste et également record pour une œuvre sur papier vendue en Europe.

3 juin

Record mondial pour du mobilier de Jean Prouvé

Deux tables du modèle dit Trapèze se sont envolées à 1,90 M€ chacune chez Ader. Cette enchère est l’un des plus importants résultats obtenus à l’hôtel Drouot pour un meuble du xx^e siècle.

14-17 juin

Vente exceptionnelle de la collection Hubert de Givenchy

La vente du couturier et amateur d’art qui a fait rayonner le goût français à travers le monde totalise 118,1 M€ chez Christie’s Paris. Record pour une vente de collection.

28 juin

Bonhams acquiert Cornette de Saint Cyr

Cornette de Saint Cyr, 10^e opérateur français dans le domaine « *Fine Art*», devient Bonhams Cornette de Saint Cyr après son rachat par la maison anglo-saxonne qui mène une rafale d’acquisitions (le Suédois Bukowskis en janvier, l’Américain Skinner et le Danois Bruun Rasmussen en mars) la portant à dépasser le milliard de dollars de ventes sur l’année.

11-14 octobre

Succès pour la vente Al-Thani

La vente Al-Thani du mobilier de l’Hôtel Lambert rapporte 75,80 M€ chez Sotheby’s

Paris, un record pour une vente d’art décoratif français.

7 novembre

Matinée d’études « provenance » organisée par Drouot Paris, l’INHA et le CVW

Cette matinée d’études a abordé les enjeux et les moyens de la recherche de provenance (revendication des biens issus d’un contexte colonial, biens spoliés pendant la période nazie, antiquités pillées) et a réuni commissaires-priseurs, marchands, experts, avocats, universitaires et membres de l’administration.

9-10 novembre

La vente Paul G. Allen dépasse le milliard de dollars

La collection Paul G. Allen bat tous les records chez Christie’s New York en atteignant 1,6 Md\$, dont 149,2 M\$ pour le lot phare, *Les Poseuses* de Seurat, et près de 400 M\$ pour les trois œuvres sur le podium, de trois artistes français (Seurat, Cézanne, Gauguin).

20 novembre

Les vins de Bourgogne sous le marteau

Record battu pour la vente des hospices de Beaune, à 29 M€, chez Sotheby’s, doublant le cru précédent (14 M€ en 2022), qui souligne le succès des vins, notamment de Bourgogne.

21 novembre

Un rapport sur la recherche de provenances

Remise à la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, du rapport de Christian Giacomotto, Marie-Christine Labourdette et Arnaud Oseredczuk. Le rapport vise à améliorer la sécurité des acquisitions des musées nationaux et propose des orientations stratégiques : mise en place d’une cellule spécialisée, création d’une commission interministérielle pour les acquisitions les plus sensibles, etc.

21 novembre

Une nouvelle promotion de commissaires-priseurs

Les 32 élèves commissaires-priseurs dont 60 % de femmes ont été reçus par Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture et marraine de la promotion, pour la 14^e cérémonie de remise des diplômes. ■

Glossaire des ventes aux enchères

• Adjudication

Attribution par le commissaire-priseur d’un bien au mieux disant des enchérisseurs. L’adjudication qui met fin au jeu des enchères forme la vente. Elle se matérialise par le prononcé du mot « adjugé », souvent accompagné symboliquement par le fameux coup de marteau.

• Blockchain

Technologie d’horodatage, de stockage et de transmission d’informations développée à partir de 2008. Concrètement, c’est un registre démultiplié dans une multitude de serveurs dans lequel les utilisateurs, connectés dans un réseau informatique, ont la capacité d’inscrire des données à l’aide de protocoles informatiques précis, hautement sécurisés grâce à la cryptographie. Cela leur permet ainsi de certifier des opérations de manière décentralisée, sécurisée et transparente.

• Catalogue et liste de ventes

Toute vente aux enchères doit faire l’objet d’une publicité préalable à la vente. Cette publicité peut prendre toute forme, de la liste comprenant une description simple et une estimation des lots proposés à la vente jusqu’au catalogue imprimé, qui énumère et décrit, estime et, souvent, reproduit les objets proposés, en passant par l’annonce dans la presse écrite ou numérique. La publicité précise les modalités de la vente, pouvant inclure les conditions générales de vente, établies sous la responsabilité de l’OVV.

• Commissaire de justice

Officier ministériel, membre de la nouvelle profession résultant de la fusion des professions d’huissier de justice et de commissaire-priseur judiciaire dans les conditions définies par l’Ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016 dont l’application est effective depuis le 1^{er} juillet 2022.

• Commissaire-priseur

Le commissaire-priseur, habilité au sein d’un OVV, dirige la vente volontaire de meubles aux enchères publiques. Professionnel diplômé, il prend les enchères en salle mais également via Internet ou par téléphone. Il peut aussi enchérir pour le compte d’un acheteur absent qui a laissé un ordre d’achat. Il lui revient également d’adjuger les biens proposés à la vente et de dresser le procès-verbal de la vente.

• Enchère

Offre d’achat d’un montant supérieur à l’offre précédente, formulée par l’enchérisseur, dans la salle ou à distance, par ordre d’achat, téléphone ou Internet. Le bien est adjugé à la personne qui a formulé l’enchère la plus élevée (l’adjudicataire) au montant de cette dernière enchère. L’adjudicataire est l’acheteur, et le prix est le montant de l’enchère la plus élevée, augmentée des frais « acheteurs » et des taxes et, le cas échéant, d’autres prélèvements.

• Estimation

Valeur attendue d’un bien à l’issue d’une expertise, exprimée sous forme d’une fourchette de prix, étant entendu que le prix de réserve ne peut être supérieur à l’estimation basse.

• Expert

Professionnel choisi pour ses connaissances techniques, chargé d’identifier, d’authentifier, et d’apprécier la valeur des objets, œuvres d’art et objets de collection qui lui sont présentés, moyennant rémunération. La profession d’expert n’est pas réglementée par la loi, à l’exception de l’obligation d’assurance qui pèse sur ceux qui

interviennent dans les ventes aux enchères. L’expert est solidairement responsable avec l’organisateur de la vente pour ce qui relève de son activité.

• Frais de vente

La rémunération de la maison de ventes prend la forme des frais, pourcentage du prix d’adjudication, qu’elle facture au vendeur d’une part – en déduction du prix de vente qu’il perçoit – et à l’acheteur d’autre part – facturés en plus du prix d’adjudication. Outre la rémunération de la maison de ventes, ces frais couvrent l’ensemble des dépenses induites par l’organisation de la vente aux enchères publiques (conception, réalisation et diffusion du catalogue, publicité, photographies, location et entretien de la salle, frais de plateforme en ligne, frais de personnel, honoraires d’expert, transport et magasinage des objets, prélèvements tels que la taxe sur la plus-value, le droit de suite, la Maison des Artistes…). Les frais vendeurs doivent figurer sur le mandat de vente ; les frais acheteurs (généralement entre 20 et 30 %) doivent figurer dans la publicité de la vente et être annoncés au début de la vente.

• Incorporels

Biens intangibles, qui n’ont pas d’existence physique propre (e.g. licences, brevets, marques, noms de domaine, part sociale, base de données, droits de propriété intellectuelle, NFT, etc.). La loi du 28 février 2022, visant à moderniser la régulation du marché de l’art, a ouvert aux commissaires-priseurs la possibilité de vendre des biens incorporels dans le cadre de leurs ventes aux enchères volontaires.

• Mandat de vente

Appelé également « réquisition de vente », le mandat est le contrat par lequel le propriétaire d’un bien charge un opérateur de ventes volontaires (la maison de ventes) de le vendre aux enchères publiques en son nom et pour son compte ; il doit être écrit.

• NFT (*Non Fungible Token*)

« Jeton non fongible » enregistré dans la blockchain permettant de garantir la singularité, l’authenticité, la propriété et la traçabilité d’objets numériques, tels que des œuvres d’art digitales. Concrètement, un NFT est un jeton qui comporte une suite de caractères alphanumériques répondant aux règles de la cryptographie, permettant d’identifier son émetteur et l’objet sous-jacent qu’il entend protéger.

• Objets de collection

Objets qui présentent un intérêt sur le plan artistique, culturel, scientifique, historique ou sociologique (ou autre) justifiant qu’ils soient réunis au sein d’un ensemble en fonction de leur valeur, leur rareté, leur esthétique ou leur originalité. Peuvent être classés comme objets de collection (« *Collectibles*» en anglais) outre les œuvres d’art, les véhicules de collection, timbres et monnaies, livres et manuscrits anciens, *militaria*, jouets, affiches, etc.

• Ordre d’achat

Mandat donné au commissaire-priseur, par écrit ou par voie numérique, pour enchérir à la place de l’acheteur. L’ordre doit fixer un prix maximum et préciser si ce montant comprend ou non les frais.

• OVV, opérateur de ventes volontaires / maison de ventes volontaires

La personne physique ou morale qui organise et réalise les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques.

• Prémemption

Le droit de prémemption autorise l’État ou une collectivité territoriale à se substituer à l’adjudicataire d’un bien culturel pour en devenir adjudicataire à sa place, au prix de la dernière enchère.

• Prix « marteau »

Le prix marteau est le prix d’adjudication, *i.e.* le montant de la plus haute enchère, prononcé publiquement lors de la vente. Il permet de calculer les frais facturés aux vendeurs et aux acheteurs.

• Prix de réserve

Prix minimal en dessous duquel le vendeur ne souhaite pas vendre son bien ; il est optionnel et doit faire l’objet d’un accord entre la maison de ventes et le vendeur. Confidentiel, il est stipulé par écrit au mandat et peut être modifié jusqu’au moment de la vente.

• Vacation

Le terme « vacation » est parfois utilisé pour désigner une vente aux enchères.

• Vente à huis clos

Vente retransmise depuis la salle de ventes en direct et sans public. Seuls les internautes peuvent enchérir. Ce type d’organisation s’est développé lors des périodes de confinement.

• Vente courante

Également appelée « vente listée » : la vente courante porte sur des objets « ordinaires » ; elle se distingue de la vente cataloguée en ce que les lots ne font pas l’objet d’un catalogue. Ils sont simplement listés. La vente courante offre cependant les mêmes garanties.

• Vente de gré à gré

Vente organisée par une maison de ventes entre un vendeur qui la mandate et un acheteur désigné par elle, en accord avec le vendeur, et non désigné à l’issue d’un processus d’enchères. Elle peut concerner un bien qui n’aurait pas trouvé preneur lors d’une vente aux enchères ou un bien directement proposé à un acheteur choisi, au prix convenu entre eux. Dans ce cas, la transaction doit faire l’objet d’un mandat et le vendeur doit être informé qu’il peut vendre son bien aux enchères publiques.

• Vente dématérialisée ou en ligne

Également dite « *online*», « *online only*» ou « *timed auction*» : vente organisée sur Internet et gérée par le site de l’opérateur ou la plateforme de vente en ligne, sans intervention du commissaire-priseur à l’écran. Le canal Internet est le seul moyen d’enchérir, les enchères étant étalées sur plusieurs heures ou jours, avec enchérissement asynchrone (séquencé dans le temps, sans interaction nécessaire en temps réel entre les enchérisseurs).

• Vente en direct, dite « live »

Vente physique retransmise sur Internet depuis la salle où le commissaire-priseur opère, à laquelle l’enchérisseur peut participer dans la salle ou à distance en temps réel.

• Ventes volontaires

Biens vendus aux enchères publiques à la seule initiative du vendeur et faisant l’objet d’un mandat de vente donné par ce dernier à la maison de ventes, par opposition aux ventes judiciaires organisées par réquisition de la loi ou par décision de justice.